

**FEDERATION FRANCAISE DU SPORT AUTOMOBILE  
LIGUE REGIONALE DU SPORT AUTOMOBILE RHONE ALPES**

**14ème RALLYE NATIONAL DE VEHICULES HISTORIQUES  
DE COMPETITION DE L'ARDECHE / CPEA**

**Compte pour la Coupe de France des Rallyes VHC Coef 2  
le Challenge Ligue Rhône-Alpes, le Challenge Handirallye  
et le Trophée " Burzet- Jean MOUNIER "**

**4 et 5 NOVEMBRE 2016**

**ORGANISE PAR L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE  
DE L'ARDECHE**

**AVEC LE CONCOURS DES VILLES DE  
PRIVAS - VALS LES BAINS - LALEVADE D'ARDECHE**

***REGLEMENT PARTICULIER***

## PROGRAMME - HORAIRES

Conforme au règlement particulier du 19ème Rallye de l'Ardèche/ CPEA , Rallye de support

## ARTICLE 1 - ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile de l'Ardèche organise le

### 14ème RALLYE NATIONAL DE VEHICULES HISTORIQUES DE COMPETITION DE L'ARDECHE / CPEA

qui se déroulera les 4 et 5 Novembre 2016 avec le concours des villes de PRIVAS-AUBENAS-VALS LES BAINS - LALEVADE D'ARDECHE et la participation des Communes de SAINT SAUVEUR DE MONTAGUT - SAINT JULIEN DU GUA - SAINT JOSEPH DES BANCS - SAINT ANDEOL DE VALS - BURZET - SAGNES ET GOUDOULET - SAINT MARTIAL - LACHAMP RAPHAEL.

**Le présent règlement a été enregistré au Comité Régional sous le permis d'organisation n°24 en date d u 28/08/2016**

**Le présent règlement a été enregistré à la F.F.S.A sous le permis d'organisation n°825 en date du 5/09/2016**

### 1.1 OFFICIELS

#### PRESIDENT DU COLLEGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS

DECARPENTRIE Max Licence : 3433

#### COMMISSAIRES SPORTIFS

ROSSI Alain Licence : 7529

LEROY Jean Christophe Licence : 5492

#### DIRECTEUR DE COURSE

THOMAS Maryse Licence : 3123

#### COMMISSAIRE TECHNIQUE RESPONSABLE

RAMU Michel Licence : 2669

#### COMMISSAIRE TECHNIQUE

DALPAOS Sylvie Licence : 233751

GIMENO Christophe Licence : 40651

#### CHARGE DES RELATIONS AVEC LES CONCURRENTS

HURARD Josyane Licence : 1053

DIRY Nathalie Licence : 210885

#### VOITURES OUVREUSES

MAILLET Jean Paul 000 VHC 2 Licence : 227350

MERMET Gilbert 000 VHC 1 Licence : 34846

BOI Pierre 00 VHC Licence : 12623

L'ensemble des structures de sécurité et d'organisation mis en place pour le 20ème Rallye National de l'Ardèche fait office pour le Rallye V.H.C

### 1.2 ELIGIBILITE

Le 14ème RALLYE NATIONAL DE VEHICULES HISTORIQUES DE COMPETITION DE L'ARDECHE / CPEA compte pour:

La Coupe de France des Rallyes VHC Coefficient 2

Le Challenge du Comité Rhône-Alpes et le Challenge Indice de Performance

Le Challenge Handirallye et le Trophée "Burzet Jean MOUNIER "

Le Présent Rallye a été enregistré en catégorie C.P.E.A.

### 1.3 VERIFICATIONS

Conforme au règlement particulier du 20ème Rallye de l'Ardèche/ CPEA , Rallye de support

## ARTICLE 2 - ASSURANCES

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

## ARTICLE 3 - CONCURRENENTS ET PILOTES

### 3.1 DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

#### 3.1.1 CONCURRENENTS ADMIS

Toute personne qui désire participer au 14ème Rallye National de Véhicules Historiques de l'Ardèche/ CPEA doit être en possession d'une licence, conformément à la réglementation générales et adresser au secrétariat du rallye la demande d'engagement ci-jointe dûment complétée avant le

**lundi 24 Octobre 2016 à minuit**

Le nombre des engagés est fixé à 150 voitures maximum ( Rallye Moderne + Rallye VHC)

Nota

**Dès que le nombre maximum d'engagés sera atteint, les demandes reçues passé ce seuil seront en liste d'attente bien que réceptionnées dans les délais.**

**Le rallye VHC s'élancera devant le Rallye Moderne**

#### 3.1.2 DROITS D'ENGAGEMENT

Les droits d'engagement sont fixés à

**500 € avec la publicité facultative pour les équipages 100% licenciés à l'ASA Ardèche**

**520 € avec la publicité facultative pour les équipages 50% licenciés à l'ASA Ardèche**

**540 € avec la publicité facultative proposée par l'organisateur pour les autres équipages**

**1080 € sans la publicité facultative**

**Y compris le repas du Vendredi soir pour l'équipage**

Un chèque de caution de 100€ par voiture, vous sera demandé aux vérifications administratives pour le transpondeur

#### Remboursement des droits d'engagement

Conforme au règlement particulier du 20ème Rallye de l'Ardèche/ CPEA , Rallye de support

#### 3.1.3 ACCEPTATION DEMANDE D'ENGAGEMENT

**La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est intégralement renseignée et accompagnée du montant total des droits d'engagement**

**Pour être complète cette demande d'engagement devra comprendre la photocopie de la 1ère page du PTH**

**Les chèques seront remis à l'encaissement le jour de la clôture des engagements**

### 3.2 EQUIPAGES

Conforme au règlement particulier du 20ème Rallye de l'Ardèche/ CPEA , Rallye de support

Les concurrents devront présenter aux vérifications administratives le PTH/PTN de la voiture ainsi que le Passeport Technique 3 volets. Les concurrents étrangers peuvent participer.

### 3.3 ORDRE DE DEPART

Conforme au règlement particulier du 20ème Rallye de l'Ardèche/ CPEA , Rallye de support

Le 14ème Rallye National de Véhicules Historiques de Compétition de l'Ardèche/ CPEA partira avant le 20ème Rallye National de l'Ardèche/CPEA.

## ARTICLE 4 - VOITURES ET EQUIPEMENTS

### 4.1. VOITURES AUTORISEES

**Sont autorisées les voitures à définition routière, de l'Annexe K en vigueur, homologuées FIA/FFSA, pour les périodes E, F, G1, G2, GR, H1, H2, HR jusqu'à 1975 inclus, I et J1.titulaires d'un Passeport Technique Historique (PTH/PTN), à la date de clôture des vérifications techniques, conformes au Règles Spécifiques Rallyes VHC**

4.1.1 Les voitures admises sont réparties dans les 8 groupes suivants:

GROUPE 1	T (Tourisme)
GROUPE 2	TC (Tourisme de Compétition)
GROUPE 3	GT (Grand Tourisme de Série)
GROUPE 4	GTS (Grand Tourisme de Compétition)
GROUPE 5	GTP/HST/TSRC
GROUPE N VHC J1	
GROUPE A VHC J1	
GROUPE B VHC J1	

Précision: la période J1 s'étend de 1982 à 1985.

Ces voitures devront obligatoirement posséder une Passeport Technique Historique (PTH) délivré par la FIA ou un PTH/National délivré par la FFSA.

4.1.2. Sont admises dans un classement séparé, les voitures de la catégorie Rallye Classic de Compétition.

## 4.2 SECURITE

Voir dispositions prévues à l'annexe K du Code Sportif International et de la FFSA.  
Equipement des pilotes conforme à la réglementation FFSA

## 4.3 ASSISTANCE

Conforme au règlement particulier du 20ème Rallye de l'Ardèche/ CPEA , Rallye de support

## 4.6 IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement particulier du 20ème Rallye de l'Ardèche/ CPEA , Rallye de support

## ARTICLE 5 - PUBLICITE

La publicité obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier

## ARTICLE 6 - SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement particulier du 20ème Rallye de l'Ardèche/ CPEA , Rallye de support

## ARTICLE 7 - DEROULEMENT DU RALLYE

Le rallye comportant plusieurs étapes, les concurrents VHC peuvent profiter, en cas d'abandon ou de mise hors course, de la réintégration au titre de "nouveau départ après abandon – rallye 2".

Le chronométrage sera effectué au dixième de seconde.

Les dépanneuses seront utilisées uniquement dans le seul but de libérer la route de course si celle-ci est totalement obstruée

Il n'y a aucune obligation pour l'organisateur et/ou la Direction de Course à évacuer des voitures des concurrents quand le passage même au ralenti, même dans les bas-cotés, est possible.

**En aucun cas l'organisateur n'a à prévoir le dépannage des concurrents. Tous dépannages demandés par les concurrents sont à la charge de ceux-ci.**

## ARTICLE 8 - PENALITES - RECLAMATIONS - APPELS

Conforme au règlement particulier du 20ème Rallye de l'Ardèche/ CPEA , Rallye de support

## ARTICLE 9 - CLASSEMENT

Conformément au règlement de la Coupe de France des Rallyes VHC, il sera établi un classement par catégories.  
avec des classements séparés pour les groupes N, A et B ( classes séparées en J1 et J2 )

Un classement pour le Challenge Indice de Performance VHC

Un classement pour les voitures Classic de Compétition

## ARTICLE 10 - PRIX - COUPES

La remise des prix se déroulera Dimanche 6 Novembre 2016 au théâtre de VALS LES BAINS à 10h30

Il n'y aura pas dotation en prix.

Tous les concurrents classés seront récompensés.

# 14ème Rallye de Véhicules Historiques de Compétition de l'Ardèche / CPEA 4 - 5 Novembre 2016

## DEMANDE D'ENGAGEMENT

**Aucune demande ne sera prise en compte si elle n'est pas accompagnée  
du paiement des droits d'engagements**

Veillez indiquer dans le cadre ci-dessous votre palmarès (renseignements nécessaires pour l'attribution des numéros de course) :

Demande à renvoyer par courrier à :

A.S.A. Ardèche 82, Route de Vals 07200 AUBENAS avant le 24 Octobre 2016 à minuit,  
accompagnée du paiement des droits d'engagement.

# 14ème Rallye Véhicules Historiques de Compétition de l'Ardèche/ CPEA - 4 et 5 Novembre 2016

Numéro de Course	Groupe	Classe	Visas	Date réception engagement	Mode paiement			
Convocation			Administratif		<input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Espèces Montant : _____ Banque et numéro du chèque : _____ Chèque établi par : _____ Date de remise à l'encaissement : _____			
<b>RESERVE OUI NON</b>								
<b>Concurrent (si différent du conducteur)</b>								
Nom : _____ Prénom : _____ Sexe : _____ Date de Naissance : _____ Lieu de Naissance : _____ Adresse : _____ Code postal : _____ Ville : _____ N° licence / ASA : _____			Nom : _____ Prénom : _____ Sexe : _____ Date de Naissance : _____ Lieu de Naissance : _____ Adresse : _____ Code postal : _____ Ville : _____ Téléphone et portable : _____ N° licence / ASA : _____ N° Permis : _____ Courriel : _____ Signature : _____					
<b>Coéquipier</b>								
Nom : _____ Prénom : _____ Sexe : _____ Date de Naissance : _____ Lieu de Naissance : _____ Adresse : _____ Code postal : _____ Ville : _____ Téléphone et portable : _____ N° licence / ASA : _____ N° Permis : _____ Courriel : _____ Signature : _____								
<b>Voiture</b>								
Période		_____	Catégorie	_____	Classe	_____	Marque	_____
Année de construction :		_____	Cylindrée exacte :	_____	Modèle	_____	N° d'homologation :	_____
N° P.T.H.		_____	Passeport FFSA	_____	Immatriculation			
Désirez-vous un justificatif des frais d'engagements ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON								
Si OUI à transmettre à quel nom et quelle adresse .....								